

ABONNEMENTS
LES ABONNEMENTS
 partent des 1^{er} et 16 de chaque mois
 et
se paient d'avance.
LOT, DÉPARTEMENTS LIMITROPHES
 Trois mois..... 5 fr.
 Six mois..... 9 fr.
 Un an..... 16 fr.
AUTRES DÉPARTEMENTS
 Trois mois 6 fr., Six mois 11
 fr., Un an 20 fr.

Envoyer avec la demande d'abonnement
 un bon de poste.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

INSERTIONS

LES INSERTIONS
 sont reçues au
Bureau du Journal
 du Lot
 et
se paient d'avance
 Annonces... 25 c. la ligne
 Réclames... 50 c.

M. Havae, rue J.-J. Rousseau, 8
 M. M. Laffie et Co, place de la
 Bourse 8, sont seuls chargés
 à Paris de recevoir les annonces
 pour le Journal du Lot.

L'acceptation du 1^{er} numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner.

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Hiver.

Arrivées à	Départs de	LIBOS	VILLENEUVE-SUR-LOT	AGEN	PÉRIGUEUX	BORDEAUX	PARIS
CAHORS	CAHORS						
11 h. 10 ^m matin.	5 h. 10 ^m matin.	6 h. 53 ^m matin.	10 h. 12 ^m matin.	10 h. 28 ^m matin.	10 h. 45 ^m matin.	4 h. 27 ^m soir.	12 h. 45 ^m matin.
5 » 7 » soir.	1 » 20 » soir.	2 » 55 » soir.	3 » 56 » soir.	4 » 22 » soir.	5 » 51 » soir.	10 h. 19 — 11 h. 17 soir.	4 » 39 » »
9 » 41 » »	5 » 40 » »	7 » 24 » »	8 » 46 » »	9 » 24 » »	10 » 54 » »	* * *	3 » 4 » soir.

Train de marchandises régulier : Départ de Cahors — 9 h. 30^m matin.
 Arrivée à Cahors — 7 h. 55^m soir.

Train de foire. — Arrivée à Cahors. — 9 h. 25^m matin.

Cahors, le 25 Janvier 1876.

Versailles, 24 janvier.

M. Thiers assistait hier à la réunion générale des députés sénatoriaux de la Seine, mais s'il y a appuyé de sa présence les sages conseils de M. Laboulaye, il n'a pas jugé à propos de les appuyer de sa parole. La réunion en question n'a pas tout à fait répondu aux espérances de la curiosité publique. On s'attendait à une bataille décisive entre les républicains modérés et les intransigeants, et il n'y a eu qu'une escarmouche qui, d'ailleurs, n'a pas manqué de signification et d'intérêt. MM. Talandier, Cantagrel et d'autres ont tenu un langage qui a pu faire présenter à M. Laboulaye la peine qu'il aurait à faire accepter par les députés de la Seine une liste modérée. Au reste le véritable intérêt de la question est encore moins dans la victoire ou la défaite de M. Laboulaye, que dans le succès ou l'échec que les intransigeants réservent à M. Gambetta.

Ce dernier tient beaucoup à faire admettre M. de Freycinet sur la liste des candidats sénatoriaux de la Seine, et les intransigeants du conseil municipal de Paris et des comités d'arrondissement paraissent tenir tout autant à écarter cette candidature, bien moins encore à cause de sa couleur modérée, que pour faire échec à M. Gambetta lui-même, dont, malgré tous les succès obtenus, la politique de transaction leur devient de plus en plus suspecte. Il s'agit donc de savoir si M. Gambetta, comme M. Thiers avant le 24 mai, ne va pas trouver dans cette circonstance son Barodet.

A ce point de vue, la décision finale des députés aura une grande importance, car il est évident que le vote de Paris exercera une grande influence sur les départements en ce sens qu'il ralliera ou aliénera à la république une partie de la masse qui est essentiellement sceptique, mais toujours facile à effrayer suivant qu'il fera triompher des modérés ou des énergumènes. Il est certain que M. Gambetta a montré hier un véritable courage en s'opposant à la pression du dehors que tentaient d'exercer sur la réunion de soi-disants députés démocrates des vingt arrondissements.

Reste à savoir si cette résistance ne sera pas plus nuisible que profitable à son influence sur le public électoral qui a jusqu'ici fait sa force. La réunion de mercredi promet d'être des plus intéressantes, mais l'impression générale, il faut bien le dire, ne laisse guère prévoir un triomphe des idées modérées.

Revue des Journaux

Gazette de France.

M. Emile Ollivier est devenu candidat officiel du fils de Napoléon III.

L'Ordre, organe de Chislehurst, recommande en ces termes la candidature du ministre qui a déclaré la guerre avec « un cœur léger » :

« Nous engageons vivement nos amis du Var à oublier tous les dissentiments passés, et à soutenir énergiquement la candidature de M. Emile Ollivier. La fureur avec laquelle nos ennemis l'attaquent nous indique l'intérêt que nous avons à la faire triompher. »

Ainsi le chef du parti impérialiste engage tous les bonapartistes à oublier « tous les dissentiments passés, » et il appelle « dissentiments » les griefs des Français contre les hommes qui ont fait, sans être prêts, une guerre dont les résultats immédiats ont été la perte en trois jours des trois batailles de Wissembourg, Reichshoffen et Forbach, et l'invasion des Allemands dans dix départements.

« Dissentiments » est un joli mot, on en conviendra. C'est M. Rouher qui doit l'avoir trouvé. M. Rouher, qui voulait voir dans l'unité de l'Allemagne « trois tronçons » garantissant la sécurité de nos frontières, a dû fournir l'épithète de « dissentiments » à M. Emile Ollivier.

Au reste, s'il est triste de voir les électeurs mis en demeure de discuter les mérites de MM. Ollivier et Rouher, nous ne regrettons pas qu'il soit connu de tous, que le prince qui a la prétention de régner sur la France, soutient la candidature des ministres du 2 janvier et des ministres de son père.

Si l'on avait pu conserver quelque illusion sur ce que serait l'empire restauré, les candidatures officiellement présentées par le chef du parti bonapartiste les feraient disparaître : l'on reprendrait la politique de M. Emile Ollivier et de M. Rouher, la politique qui a fait l'Italie une.

L'Allemagne une.
 L'expédition du Mexique.
 L'institut International.
 Supprimé le temporel des Papes et la Société de saint Vincent de Paul.

Et reconstitué la franc-maçonnerie.
 Si Napoléon IV montait sur le trône de son père, M. Emile Ollivier deviendrait de nouveau son conseiller intime, et M. Rouher recevrait une nouvelle plaque en diamants comme gage de reconnaissance du jeune souverain pour celui qui a osé dire à Napoléon III, la veille de notre effondrement, au nom du Sénat : « Grâce à vos soins, Sire, la France est prête. »

Moniteur universel.

On annonce la formation d'un comité conservateur sous la présidence de M. le général Changarnier. Ce comité, dans un manifeste adressé aux électeurs de Paris et des départements, déclare s'être donné la mission « en dehors de tout esprit de parti, de choisir et de soutenir des candidats résolument conservateurs. » Une pareille formule est aujourd'hui trop étroite. Tant qu'il n'y avait pas de Constitution, on pouvait et on devait chercher avant tout des garanties pour les intérêts conservateurs. Mais aujourd'hui une Constitution existe : cette Constitution en elle-même est conservatrice, et son application est confiée aux mains d'un président de la République, qui est la plus haute expression du parti con-

servateur. Par conséquent, il ne suffit plus aux hommes d'ordre, aux ennemis des révolutions, de se qualifier de conservateurs, il faut encore qu'ils se disent constitutionnels. Nous craignons donc que le comité Changarnier ne donne pas longtemps le spectacle d'une grande unité de vues et d'impulsion, et il est peut-être dans ses destinées les plus prochaines d'abriter des tendances qui ne sont pas précisément tournées vers l'affermissement de la Constitution.

Journal de Paris.

Nous savons, *grosso modo*, que le parti conservateur l'a emporté dans les neuf dixièmes du pays ; mais nous ignorons à peu près totalement quelle part, dans la victoire commune des conservateurs, doit être faite à l'élément républicain modéré et à l'élément orléaniste.

Les naquettistes n'occuperont vraisemblablement qu'un nombre assez restreint de sièges à la Chambre haute. A ce sujet, on prête même à M. Louis Blanc un mot très caractéristique. Le député de Paris avait dit : « C'est une revanche à prendre le 20 février prochain. »

Les bonapartistes sont, de leur côté, assez inquiets. Leurs journaux essaient bien de donner le change au pays ; on n'en sent pas moins qu'ils viennent d'éprouver une véritable déconvenue.

La Liberté s'était hâtée d'annoncer à ses lecteurs que les renseignements parvenus au ministère de l'intérieur permettaient d'espérer cent élections bonapartistes.

Le Français, qui sait à quoi s'en tenir, vient de lui administrer une douche d'eau froide qui a dû calmer sa joie. D'après ce journal, les bonapartistes n'auraient guère de chances à peu près certaines que dans trois ou quatre départements : la Corse, le Gers, le Pas-de-Calais et la Charente-Inférieure. Partout ailleurs ils auraient tort de compter sur de grands succès. Tout cela ne fait pas cent sénateurs, ni même quatre-vingts, comme disait le Gaulois.

Seront-ils plus heureux à Paris et dans ses environs ? Nous en doutons.

Assurément ils ne négligent rien pour s'assurer la victoire. C'est avec un véritable acharnement qu'ils attaquent, dans le département de Seine-et-Oise, la candidature si sympathique de M. Léon Renault. C'est avec une violence sans exemple qu'ils repoussent celle de M. le duc Decazes, dans le huitième arrondissement de Paris.

Nous ne croyons pas cependant que leurs efforts aboutissent. M. le prince de Wagram et M. Raoul Duval trouveront les électeurs parfaitement indifférents, ou plutôt très désireux de conserver l'ordre et la tranquillité que les lois des 20 novembre 1873 et 25 février 1875 leur ont assurés et très peu enclins à se précipiter au devant d'un nouveau changement de gouvernement.

Informations

M. le président de la République a reçu jeudi soir à dîner, au palais de l'Élysée : M. le préfet

de la Seine ; M. Tambour, secrétaire-général de la préfecture ; M. Rouland, gouverneur de la Banque de France ; M. Gouin, président de la chambre de commerce ; les directeurs des compagnies de chemins de fer et les présidents des conseils d'administration de ces compagnies ; MM. Riant, Meunier, Binder, de Germiny, Joubert, Dietz-Monin, membres du conseil municipal, et tous les maires de Paris, ainsi que plusieurs notables commerçants de la capitale, parmi lesquels MM. Hachette, Christoffe, Cail, Firmin Didot, etc., etc.

Après le dîner, il y a eu réception officielle.

On lit dans le Journal des Débats.

M. le duc d'Aumale a donné jeudi, un grand dîner aux généraux de divisions commandant les différents corps de l'armée, réunis en ce moment à Paris en conseil d'examen. La table était de trente couverts. Tous les convives étaient en grand uniforme. M. le général de division duc de Nemours, M. l'amiral prince de Joinville, M. le maréchal Camrobert, MM. les ministres de la guerre et de la marine étaient au nombre des invités.

Mme la princesse Clémentine d'Orléans, duchesse de Saxe-Cobourg-Gotha, présidait avec le prince son frère à cette brillante réunion.

Un télégramme de Raguse dit que des combats continus ont eu lieu sur la route de Trébigne, du 18 au 21.

D'après les dires des témoins oculaires, le résultat définitif aurait été défavorable aux Turcs, qui auraient éprouvé de grandes pertes. La route de Raguse à Trébigne serait actuellement occupée par les insurgés.

Les journaux italiens annoncent qu'un ancien membre de la Commune de Paris, Benoit Malon, qui s'était réfugié en Italie, vient d'en être expulsé pour avoir voulu, fidèle à ses habitudes d'agitateur, se préoccuper de la politique intérieure de ce pays.

Une dépêche de Saint-Petersbourg confirme les nouvelles pacifiques de la Russie.

Elle dément une note de la Gazette de Francfort et d'autres feuilles allemandes annonçant de grands préparatifs en Russie pour concentrer, au printemps, des troupes aux frontières d'ouest ; ce bruit cache, dit la dépêche, des spéculations de Bourse.

M. Thiers déjà candidat sénatorial à Belfort, se propose de poser également sa candidature à la Chambre des députés. Il y a quelques jours, les journaux du Nord annonçaient qu'il avait accepté une candidature à Valenciennes. Vendredi dernier M. Ferry, maire du neuvième arrondissement de Paris, a reçu une lettre lui annonçant que M. Thiers sollicitera les suffrages des électeurs de cet arrondissement.

D'après des renseignements puisés à bonne source, le nombre des députés qui auraient refusé le mandat de représenter le conseil municipal au chef-lieu de département le jour de l'élection des sénateurs ou de ceux qui n'auraient pas fait parvenir leur acceptation dans

les cinq jours et qui devraient être remplacés par les suppléants, serait des plus minimes.

ESPAGNE

Les élections pour les Cortès viennent d'avoir lieu.

Dans ce pays la question électorale n'a jamais le caractère d'incertitude qu'elle présente toujours en France. D'avance, on peut affirmer chaque fois que la majorité sera en faveur du gouvernement quel qu'il soit. Quand aux opposants, le gouvernement en laisse élire un nombre plus ou moins grand, suivant que lui-même est plus ou moins libéral ou tolérant. On ne s'étonnera donc pas du triomphe des candidats du gouvernement dans la plupart des districts. Les républicains n'ont obtenu que deux sièges, et M. Castelar n'est point élu. Une partie des républicains avaient préché l'abstention et, en conséquence, frappé d'une sorte d'excommunication politique le grand orateur qui ne voulait pas renoncer à la lutte. Les Cortès vont donc être composées en majorité d'alphonsistes, les uns moderados, les autres libéraux, et de quelques constitutionnels ralliés à la monarchie d'Alphonse XII. Le gouvernement n'aura pas d'adversaire au parlement, et la lutte politique ne sera qu'entre ses partisans, libéraux ou modérés.

En attendant, la guerre carliste continue.

On écrit des frontières de Catalogne le 19 janvier 1876 :

« La neige recouvre la Catalogne et le froid est excessif. Malgré l'inclemence de la température, le parti carliste continue cependant à s'organiser avec ardeur. Nous avons déjà dit qu'un certain nombre de *partidas* parcourent le pays et nous ajoutons qu'elles ne tarderont pas à faire parler d'elles.

« Aujourd'hui, nous apprenons que le 7 janvier, une petite action qui n'est pas sans importance dans les moments actuels, a eu lieu aux environs d'Igualada.

« Deux compagnies qui opéraient dans la contrée en ayant pour centre cette dernière ville, ont été attendues aux environs de Castelloli par une *partida* carliste, qui, ayant appris l'expédition de cette force alphonsiste, s'était embusquée dans un lieu favorable.

« Ces deux compagnies attaquées à l'improviste par les nôtres, ne purent résister au choc et se dispersèrent presque sans résistance, laissant sur le champ de bataille douze morts et un nombre considérable de fusils. La terreur que cette rencontre inattendue a jeté dans le pays, est très grande. L'ennemi essaie, paraît-il, de renforcer les détachements et les petites colonnes d'opération. Beaucoup de carlistes, rassurés par ce premier succès, sont entrés, ces jours-ci en campagne. Une nouvelle *partida* a fait aussi son apparition du côté de Berga. »

TURQUIE.

Malgré la Note du comte Andrassy, les événements en Orient pourraient bien marcher avec une rapidité capable de surprendre les lenteurs diplomatiques.

A la nouvelle que l'armée turque s'approche de plus en plus des frontières du Monténégro, un conseil de guerre a été convoqué. Le prince Nikita a résumé les faits qui se passent en Herzégovine depuis le mois de juillet de l'année dernière, et il a exposé la conduite de son gouvernement en présence des troubles du pays voisin. Il a déclaré, en outre, que beaucoup de Monténégrins ont, en effet, pris part à ces troubles, mais qu'il n'était pas dans son pouvoir de s'y opposer. Si la Porte, a-t-il dit, veut saisir ce prétexte pour menacer l'indépendance du Monténégro, il faut prendre les mesures nécessaires pour repousser une agression armée.

Le conseil a décidé que si le mouvement de l'armée turque se prononçait, il serait regardé comme un *casus belli*, car le Monténégro, dont les forces s'élèvent à 12 ou 15,000 hommes, n'a pas assez d'argent pour entretenir ses troupes longtemps sur le pied de guerre en qualité de corps d'observation; on entrerait alors, sans hésiter, immédiatement en Herzégovine.

Le Prince a informé de cette décision les consuls des grandes puissances résidant à Raguse.

Chronique religieuse

Nous lisons dans la *Gazette de France* :

« Mgr l'archevêque de Paris, qui fait partie, comme on sait, de la commission supérieure des prisons, vient de faire visiter toutes les prisons du département de la Seine, afin de connaître d'une manière exacte les conditions actuelles des détenus, tant de ceux qui vivent en commun que de ceux qui sont soumis au régime cellulaire. »

Le promoteur de l'archevêque, chargé de cette mission de charité, a successivement visité la maison des jeunes détenus, la prison de Saint-Denis et celles de Sainte-Pélagie, Mazas et La Roquette.

Le vénérable ecclésiastique a profité de la visite pour donner aux détenus des paroles de consolation, d'encouragement et de paix.

— Mgr le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen est candidat du comité légitimiste dans le département de l'Aude, pour les élections sénatoriales.

Mgr de Rouen a de nombreuses attaches dans l'Aude. Il a en effet administré, pendant sept années, le diocèse de Carcassonne.

Comme cardinal, Mgr de Bonnechose a longtemps siégé au Sénat, sous l'empire. Personne n'a oublié qu'il fut dans cette assemblée, un des plus ardents et des plus éloquents défenseurs du *pouvoir temporel*.

— M. Rohault de Fleury, l'un des membres du comité de l'Œuvre du vœu national au Sacré-Cœur, déplore dans une lettre récente que, malgré les encouragements du Souverain-Pontife, malgré les exhortations répétées de l'évêque français, « l'œuvre ait beaucoup de peine à pénétrer dans les masses, » et il demande qu'on s'efforce d'expliquer les motifs qui nécessitent une œuvre de réparation sociale.

— Un pauvre prêtre français, M. l'abbé Morel vient d'être violemment expulsé de Genève, parce que, paraît-il, son zèle déplaisait au conseiller d'Etat Héridier.

Je gagerais volontiers, lecteur, que ce monsieur le conseiller taxe facilement d'absolutisme et de cafarderie.

La procédure pour la destitution de Mgr l'archevêque de Cologne est commencée, en Allemagne.

Sucré et miel ! Tolérance et douceur mêlées !

« O tempora ! »

Henri NADAL.

Le service funèbre de Mgr de Marguerie, ancien évêque d'Autun, a été célébré hier, à 10 heures du matin, dans l'église des pères Lazaristes, rue de Sévres, n° 95.

Mgr Guibert, archevêque de Paris, a dit une messe basse et a donné l'absoute.

Le corps de Mgr de Marguerie a été ensuite déposé dans les caveaux de l'église. Mardi prochain, il sera transporté à Autun, pour être inhumé dans le tombeau des évêques.

Chronique locale

et méridionale.

Avis aux Electeurs.

C'est dimanche, 16 janvier, à dix heures, qu'a commencé dans les mairies la révision des listes électorales. Cette révision durera jusqu'au 4 février. C'est un devoir pour tous les électeurs, pendant cette période, de vérifier leurs inscriptions et, si leur nom ne figure pas sur les listes électorales, de s'y faire inscrire. Nous engageons tous nos amis à ne pas attendre le dernier jour et à aller sans retard, à leur mairie accomplir cette importante formalité.

Nous apprenons que quelques habitants de la vallée du Lot se sont émus de l'amendement que M. de Lambertier, le 31 décembre dernier a présenté tant en son nom qu'au nom de ses collègues du Lot et que l'Assemblée nationale a accepté.

Nous venons les rassurer.

D'après cet amendement, le chemin de fer de Cahors en Auvergne irait aboutir à Capdenac ou près Figeac.

L'un suivrait la vallée du Lot jusques à Capdenac même.

L'autre suivrait la même vallée jusques aux abords de Faycelles seulement, d'où il passerait dans le Célé par un tunnel de 3 à 400 mètres et irait s'embrancher vers Ceint-d'eau sur le chemin de Brive à Figeac.

C'est celui que M. de Lambertier a voulu viser dans son amendement.

Il présente quatre avantages sur le premier.

Il maintiendrait le chemin dans notre département sur six à sept kilomètres de plus que celui-ci. Il abrègerait la distance de Figeac à Cahors de neuf kilomètres au moins, il coûterait deux millions de moins et doterait nécessairement Figeac d'une grande gare.

On lit dans le Temps :

Un fait qui paraît général, mais que cependant nous signalons sous toutes réserves, c'est l'échec inattendu que semblent avoir essuyé les bonapartistes même dans des départements qu'ils croyaient acquis à la cause de l'empire. Ainsi, s'il faut en croire la presse locale, dans le Lot, où ils avaient voulu lancer la candidature de M. le maréchal Canrobert, dans le Gers, dans la Charente-Inférieure, dans le Calvados, les chances ne seraient point favorables pour eux comme on l'avait cru.

Un incident vraiment inouï s'est produit dans ce département.

En voici le récit d'après l'Union de l'Ouest :

« M. D... est membre du conseil municipal de la commune de Saint-N..., et sa notoriété, son influence, sa bienfaisance en toute occasion, et son honnêteté politique bien connues, le désignaient suffisamment de ses collègues comme délégué du conseil pour les élections sénatoriales.

» En effet, jeudi on en parla, et vendredi ce mandat lui fut offert et accepté par lui. Mais, dans la soirée de ce jour est venu, d'une commune voisine, un agent bonapartiste, qui a trouvé le moyen de faire changer les résolutions du conseil. Quels moyens a-t-il employés ? nous l'ignorons, et surtout ne voulons pas les rechercher; mais le fait est qu'hier, avant d'entrer en séance, six membres du conseil sur dix, ayant à leur tête celui qui, dans le pays, a le plus à se louer de M. D..., sont venus lui offrir la candidature à la députation, mais cette fois avec mandat impératif, et ce mandat consistait à s'engager à voter pour un candidat bonapartiste, M. Noubel.

« Naturellement notre ami refusa un pareil mandat, et alors de l'urne sortit triomphalement avec six voix seulement, majorité absolue juste, le nom d'un... Prussien, non naturalisé français, mais bonapartiste enragé. Nous avons donc toujours eu bien raison de soutenir que les bonapartistes étaient toujours d'accord avec les ennemis de la France, ces Prussiens qui nous ont fait tant de mal.

» La population de Saint-N... est indignée, et nous espérons bien que l'autorité supérieure ne manquera pas cette belle occasion de montrer son antipathie contre tout ce qui tient à nos ennemis du dehors, et cela en cassant l'élection de ce délégué prussien.

Qu'on ne croie pas que notre narration soit faite à plaisir; aujourd'hui nous n'avons voulu nommer personne, mais nous le ferons s'il y a lieu. »

Nous lisons dans le *Journal de Lot et-Garonne* les lignes suivantes, bien flatteuses pour notre compatriote M. Frézouls.

Par décret du 21 janvier 1876, M. Frézouls, avocat-général près la cour d'appel d'Agen, est nommé avocat-général près la cour d'appel de Toulouse, en remplacement de M. Lacinta, qui est nommé directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice.

Magistrat de talent et homme du monde des plus affables et des plus courtois, M. Frézouls laissera, au Palais et dans la société agenaise, de nombreuses sympathies dont nous sommes heureux de nous faire ici l'interprète en le félicitant du juste avancement accordé à son mérite et à ses services.

Le *Journal officiel* annonce que M. Dubreton, ancien sous-préfet de Figeac, vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Le *Bulletin mensuel de l'Enseignement primaire* annonce que, par arrêté ministériel, en date du 26 décembre 1875, M. Barthe, inspecteur primaire à Figeac, a été promu à la première classe.

Un décret du 11 janvier courant, nomme chevalier de la Légion d'honneur et accorde la

médaille militaire aux sous-officiers de gendarmerie et aux gendarmes de la 28^e légion.

On sait que la 28^e légion comprend la gendarmerie du Lot, du Lot-et-Garonne et du Tarn.

chevalier :

M. (Jules-Joseph-Barthélemy), maréchal-des-logis, médaillé du 22 mars 1873; 27 ans de service. 5 campagnes.

Ont reçu la médaille militaire :

M. Dorbes (Jean), maréchal-des-logis; 20 ans de services, 4 campagnes.

M. Bénech (Louis), gendarme; 30 ans de services.

M. Lacoste (Joseph), gendarme; 25 ans de service, 4 campagnes.

M. Itier (Martin), brigadier; 20 ans de services, 1 campagne. A sauvé, au péril de sa vie, trois personnes en danger de mort dans un moulin envahi par les eaux.

La Société de Secours Mutuels s'est réunie en Assemblée générale, dimanche 23 janvier, dans le lieu ordinaire de ses séances.

A neuf heures, elle a assisté à une messe célébrée à l'intention des membres décédés.

La Société est rentrée ensuite à l'Hôtel-de-Ville, pour entendre le compte-rendu des opérations de l'année 1875.

Ce relevé établit que le personnel de la Société est de 1,166 membres.

L'actif formant la réserve disponible, de 14,840 fr. 74.

L'actif non disponible placé à la caisse des retraites pour la vieillesse, de 27,477 fr. 55.

Recettes de l'année 1875, 12,501 fr. 21.

Dépenses diverses, 1875, 11,953 fr. 20.

L'excédant de recettes est de 548 fr. 01.

Des dons ont été faits, par MM. de Flaujac, 100 fr.; Favas, 100 fr.; veuve Brugel, 200 fr.; Nouyrit et Lérés, 200 fr.

Nous lisons dans le *Journal de Lot-et-Garonne* :

La cour d'Agen vient de faire une perte qui sera vivement ressentie par tous ses membres.

M. André-Marie Imberdis, président de chambre, chevalier de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre du Nicham, officier de Saint-Maurice et Lazare, est mort le 18 janvier, à l'âge de 66 ans.

En exécution d'une loi récente, M. Imberdis ne sera pas remplacé.

M. Gambetta se rendra à Nice, dans la première quinzaine de février, pour assister au mariage de sa sœur Benedetta avec un inspecteur des contributions directes.

Le ministre de l'agriculture et du commerce vient d'adresser à tous les préfets une importante circulaire relative aux demandes de secours formées pour pertes de récoltes ou sinistres agricoles. Dans cette circulaire, le ministre insiste sur la nécessité de hâter autant que possible l'examen et l'instruction des pétitions. La transmission tardive entraînerait des inconvénients auxquels il importe de remédier en procédant immédiatement à la constatation des dégâts.

Le ministre ajoute que s'il ne peut disposer que de subsides restreints, il veut du moins hâter la liquidation des pertes. Ces subsides, destinés le plus souvent à des personnes nécessiteuses, doublent de prix quand ils sont donnés à temps.

En terminant, M. de Meaux insiste pour que les directeurs des contributions indirectes, ainsi que les fonctionnaires et agents de ce service mettent toute la célérité possible à leurs travaux quand ils sont chargés de contrôler les évaluations des commissions locales.

On a déjà annoncé qu'une nouvelle classe de réservistes serait appelée à l'activité pour les grandes manœuvres de l'année 1876. Le ministre de la guerre a décidé, paraît-il, que le prochain appel comprendrait les deux classes 1868 et 1869.

On s'occupe activement, dans tous les régiments, de préparer les cadres de l'armée territoriale. Les listes des hommes des classes 1866 et suivantes, que chaque instructeur aura à commander, sont déjà dressées.

En outre, on prépare activement les magasins de réserve d'effets et d'armes pour l'armée territoriale.

Le ministre de la guerre a adressé, le 11 de

ce mois, aux généraux commandants de corps d'armée, une circulaire leur annonçant que les officiers de l'armée territoriale seront inscrits dans l'Annuaire de 1876, d'après le mode de classement adopté à l'égard des officiers de réserve. Il est fait exception, cependant, à l'égard des fonctionnaires de l'ordre judiciaire, qui doivent être classés parmi les non-disponibles après l'annulation de leur nomination comme officiers.

Nous lisons dans l'Echo de Marmande du 23 :

Notre grande foire du 20 janvier, quoique très-populeuse, n'a pas donné lieu à de nombreuses et importantes transactions. Du reste, les gens de loin étaient arrivés fort tard, à cause que les chemins se trouvaient encombrés de neige et rendaient les communications fort difficiles. Aussi cette réunion commerciale a commencé fort tard et finit de bonne heure.

Il s'est traité peu d'affaires sur le bétail, si ce n'est sur les jeunes veaux qui se sont vendus rapidement et à de bons prix. — Les porcs gras se vendaient bien aussi dans les prix de 55 à 60 fr. les 50 kilos, sur pied. — Quant aux porcelets, ils sont à des prix fabuleux.

Le marché au blé a été complètement nul hier ; il ne s'est traité aucune affaire commerciale. La boulangerie peut avoir acheté quelques hectolitres, mais les fabricants n'ont rien acheté.

On lit dans l'Union nationale de Montpellier :

Un terrible accident vient de plonger dans la consternation le petit village d'Assas. Un épiciers de la commune s'occupait de remplir une bouteille de pétrole ; la bouteille étant trop pleine, il eut la funeste idée de verser dans le foyer le trop plein, afin de pouvoir placer le bouchon. Malheureusement le liquide s'enflammant aussitôt le feu se communiqua à la bouteille qui éclata entre les mains de ce malheureux. Un bonhomme qui se trouvait à deux pas de là fit presque aussitôt explosion.

Les effets de cette explosion furent terribles. La maison en fut ébranlée, les objets mobiliers furent brisés et projetés au loin ; enfin, deux jeunes enfants couchés, et endormis, dans un berceau, furent lancés contre un mur et tués sur le coup.

Terrifié et se voyant environné par les flammes, le malheureux épiciers sauta par la fenêtre qui n'était pas très élevée, et se roula dans la neige ; son corps était couvert d'horribles brûlures quand on le releva. Son état n'inspire pourtant pas de craintes sérieuses, et l'on craint moins pour lui les effets de l'accident que ceux du désespoir que le brave homme éprouvera quant il saura la mort de ses deux enfants, qui étant dans le même appartement, ont été victimes de cette explosion.

La mère absente au moment de l'accident est presque folle de douleur.

On écrit d'Aniane (Hérault), au Messager du Midi, Montpellier :

Hier soir, jeudi, vers les neufs heures, toute la population d'Aniane fut mise en émoi par un cri de : « Voilà les loups » qui retentit dans toutes les rues de notre ville.

Rentrer chez soi, s'armer qui d'une pelle, qui d'une pioche, qui d'une arme quelconque, puis se réunir devant l'église des Pénitents, fut l'affaire d'un instant.

On délibéra, puis l'on part dans la direction des Pins où les loups avaient été vus.

L'ascension fut longue, pénible et souvent interrompue par les difficultés de la route et par d'autres craintes bien légitimes, car on allait combattre un ennemi qui ne ferait pas de quartier.

Après marches et contre-marches, on s'arrêta enfin... dans l'ombre de la nuit, des points brillants s'agitaient en tout sens, un bruit confus se fit entendre, cris rauques, déchirants qui glaçaient d'effroi nos hardis chasseurs.

Une dernière halte fut utile, on se divisa, quelques coups de feu sont tirés, mais sans résultat. On fait une nouvelle décharge, mais alors une panique épouvantable s'empare des assaillants, les loups dérangés dans leur festin s'élançant sur les chasseurs et les dispersent... Dire ce qui se passa est impossible... Quand le calme fut rétabli, trois victimes étaient étendus sur la neige ensanglantée, quelques chasseurs, maîtres du champ de bataille, contemplaient cette scène de carnage et le reste du festin de messire les loups, composé de peaux arrachées chez quelques tanneurs et de brebis éventrées volées dans quelques bergeries.

Les loups seraient, dit-on, descendus par Argelliers puis, une fois dans le vallon de Saint-Laurent, ils auraient dévasté une bergerie qui se trouve au pied d'un petit bois, et auraient traîné leurs victimes aux Pins d'où ils ont été mis en fuite.

On organise en ce moment une battue afin de repousser ces dangereux carnassiers et éviter les désastres qu'ils pourraient occasionner dans notre contrée.

LE DÉGEL.

Le dégel est arrivé juste à la date que lui assignent nos proverbes rustiques et leurs hiatus :

« A la chaire de Saint-Pierre,
» L'hiver s'en va ou se resserre. »

Il est vrai que s'il se fût fait attendre deux jours de plus, les proverbes n'étaient pas pris au dépourvu pour cela.

« A la Saint-Sébastien ;
» L'hiver reprend ou se casse les dents. »

Prononcez « dints », car il faut rimer, et, du reste, le dicton appartient au département du Nord, tandis que le premier est du crû de Paris. Mais si le dégel eût attendu encore deux jours au-delà de la Saint-Sébastien et ne fût arrivé que le 22, n'y avait-il pas, pour lui donner raison, cet autre proverbe agricole, qui est du sud-est ?

« Le jour de la Saint-Vincent
» Tout gèle ou tout détend. »

Et enfin, pour la date du 25 et la conversion de saint Paul, nous aurions eu une réserve dans le distique nivernais, plus faiblement rimé que les autres :

« A la Saint-Paul
» L'hiver s'en va ou se recolle. »

Reste à savoir si, lorsqu'il s'en va, se cassent les dents, se détend ou se recolle, pour la Sainte Pierre, la Saint-Sébastien, la Saint-Vincent ou la Saint-Paul, le 18, le 20, le 22 ou le 25 janvier, l'hiver se le tient pour dit et ne revient jamais.

Il y a des exemples de visites fort désagréables qu'il a faites après avoir eu l'air de s'en aller. Mais les probabilités sont en notre faveur, comme les proverbes des champs. Nous avons eu, en deux fois, deux quinzaines complètes de gelée, accompagnées de neige, et, avec les journées isolées qui viendront encore d'ici à l'équinoxe, ce sera plus que la moyenne d'une année.

Cette moyenne est de 42 à 43 jours actuellement ; elle était ou paraît avoir été un peu plus forte autrefois.

Quant à la moyenne des journées consécutives de gelées, elle n'est que de 11 à 12 jours, après avoir été de 13 au moins, de 1814 à 1843, et de plus de 14 jours précédemment.

Hiver passé est vite oublié. Pendant que nous souffrons du froid nous croyons toujours subir la rigueur d'une année exceptionnelle ; mais heureusement elles sont rares les années qui comptent 23 jours de gelée de suite, comme l'hiver de 1841-42 ; 27 jours, comme l'hiver de 1829-30, et celui de 1798-99 ; et enfin, 50 jours, comme celui de 1788-89. Celui-ci fut le plus dur de tous, avec celui de 1709, de mémoire légendaire.

Le caractère tout particulier de notre hiver de 1876-75, ce sera la rigueur exceptionnelle avec laquelle il aura sévi dans la région méridionale de la France. Mais, avec la masse des neiges fondues et à fondre, et leur vaporisation, nous n'avons pas à compter sur un ciel serein avant longtemps.

Du testament olographe du 3 juillet 1874, de M. Antoine-Ovide Sibut, curé de Trébayx, déposé aux minutes de M. Derripé, notaire à Sauzet, suivant acte de dépôt du 20 avril 1875.

EXTRAIT.

4^e Je lègue à la fabrique de l'église de Trébayx une rente annuelle et perpétuelle de trois cent francs sur l'état, pour les pauvres de la paroisse, laquelle leur sera distribuée par elle avec le curé, sans qu'elle ait à rendre compte à personne, et de la manière suivante :

Chaque année, à l'anniversaire de ma mort un service simple sera célébré pour moi dans l'église de Trébayx, après lequel une somme de quinze francs sera donnée à chacune des vingt familles les plus pauvres de la paroisse. La dernière de la liste comme la moins nécessiteuse, supportera les frais du service. — Ces vingt familles seront désignées un mois à l'avance par le conseil de fabrique, à la ma-

rité des voix et dans ce cas, le vote du coré comptera pour deux. — Et ce à perpétuité. Copie de cet art. restera dans le registre. —

Nota. Mon héritier fera l'achat de cette rente et en remettra le titre à la fabrique qui lui en donnera receipte. L'achat et le titre seront faits au nom de la fabrique.

Pour copie certifiée conforme à l'original,

PONS,

Trésorier de la fabrique,

La présente insertion est faite, conformément aux dispositions de l'ordonnance du 14 janvier 1831, art. 3, pour inviter les héritiers à adresser à M. le préfet du Lot les réclamations qu'ils auraient à présenter.

Pour la chronique locale A. Layrou.

Marché aux bestiaux de La Villette.

Paris, 24 janvier 1876.

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1.235	905	1.30 à 1.76
Vaches.	745	703	1.04 à 1.54
Taureaux.	402	91	1.08 à 1.34
Veaux.	346	248	1.70 à 2.40
Moutons.	20.068	19.783	1.20 à 1.90
Porcs.	1.643	980	1.30 à 1.64

Bourse de Paris

Paris, 25 janvier 1876.

Rente 3 p. %	66.45
— 4 1/2 p. %	97.25
— 5 p. %	105.37 1/2

Bulletin bibliographique

L'ART MODERNE

Revue mensuelle avec gravures à l'eau-forte.

M. Marc de Montifaud qui vient de faire paraître une édition populaire de son livre si curieux : les Courtisanes de l'antiquité, Marie-Magdeleine, ainsi qu'une réédition des Voyages aux états et empire de la lune et Voyages aux états et empire du soleil, de Cyrano de Bergerac, est le rédacteur en chef d'un des plus beaux journaux de ce temps : « L'Art moderne. » Cette importante publication paraît tous les mois dans le format in-4^e colombier, et donne deux feuilles de texte et trois eaux-fortes inédites, hors texte ; chaque année formera donc un beau volume de quatre-vingt-seize pages et de trente-six eaux-fortes. Nous pouvons déjà signaler dans les livraisons parues :

La Naissance d'Aphrodite, de Bonnegrâce, exécutée par Monnin. — Danaë, de Charbonnel, par lui-même. — Le Ru du moulin, de Tanguy, par lui-même. — Chloé, de Jules Lefebvre, par Monnin. — Les Grigoux, de Charbonnel, par lui-même. — L'Amateur des tableaux, de Léyendeker, par Cattelain. — Erasme, d'Holbein, par H. Lefort. — Réverie, de Laforestier, par A. Masson. — Sous bois, près Provins, de Guérard, par lui-même. — La Poésie à l'hôpital, de Monnin, par lui-même. — Une bonne Femme, de Flameng, par Lucas. — Environs de Caen, d'Hervier, par lui-même, etc., etc.

Les articles sont signés : Jules Claretie, bibliophile Jacob, Olympe Audouard, Marc de Montifaud, Armand Silvestre, etc.

Deux eaux-fortes splendides sont données en prime aux abonnés : les Musiciens de la noce, de Charbonnel ; la Basse-cour, d'Hanoteau, gravée par son élève, M. Tessier.

Bureaux : 49, Chaussée-d'Antin, Paris.

Le succès réel obtenu par l'Opinion a décidé l'administration de ce journal républicain à s'imposer de nouveaux sacrifices.

Au lieu de se borner à donner un supplément les jours de Chambre, l'Opinion offre à ses abonnés, tous les jours non fériés :

DEUX JOURNAUX pour le prix D'UN SEUL

Le journal de quatre pages contient :
1^o Des télégrammes spéciaux, pour lesquels aucune dépense n'est épargnée : On a pu lire dans l'Opinion le discours prononcé par M. Thiers à Arcaçhon, transmis in extenso par le télégraphe ; le récit de l'inauguration du monument de Mars-la-Tours, celui de l'inauguration de la Faculté de droit de Lyon, celui des funérailles de Carpeaux à Valenciennes, de M. Schneider au Creuzot, etc., etc. — En un mot, le télégraphe est devenu le principal collaborateur de l'Opinion.

2^o Une partie politique des mieux renseignées, grâce au concours de nombreux députés républicains ; Compte rendu analytique officiel de l'Assemblée, etc.

3^o Des correspondances de l'étranger plus nombreuses que dans tout autre journal ;

4^o Une partie littéraire ouverte à tous les talents ; MM. Alexandre Dumas et Jules Favre viennent d'inaugurer la série des articles de haute littérature que publiera successivement l'Opinion ;

5^o Une partie scientifique fort remarquable ;
6^o Une partie financière et commerciale analogue à celle des grands journaux anglais.

Le Supplément de deux pages contient :

1^o Des articles d'actualité, demandés successivement aux plumes les plus renommées ;

2^o Des échos de Paris, nouvelles du Sport, nouvelles de province et de l'étranger ; jusqu'aux plus modestes faits divers, toutes les informations du supplément sont recueillies spécialement pour l'Opinion ;

3^o Une chronique judiciaire parisienne, et, quand il y a lieu, des compte-rendu télégraphiques des grands procès de province et de l'étranger.

4^o Un roman-feuilleton toujours inédit, choisi avec le plus grand soin.

Le prix de l'abonnement reste fixé à 16 fr., par trimestre. — Envoi d'un numéro-spécimen à toute personne qui en fait la demande à l'administrateur, 5 rue Coq-Héron, Paris.

La 8^e livraison de l'Histoire de France illustrée de Michelet vient de paraître à la librairie A. Lacroix ; le succès de cette splendide publication grandit au fur et à mesure des livraisons. Les gravures dessinées par Vierge sont très-artistiques ; on y reconnaît la touche d'un maître.

La gravure de cette livraison représente Brunehaut liée par les cheveux, par un pied et un bras à la queue d'un cheval indompté.

En un mot, l'œuvre de l'éminent historien est dignement rendue.

Il paraît une livraison le jeudi de chaque semaine.

En vente chez GIRMA, libraire à Cahors.

La librairie de l'Echo de la Sorbonne met en vente le mardi, par séries hebdomadaires à 45c., une nouvelle réimpression de l'Echo de la Sorbonne, cours complet d'enseignement secondaire en trois années, rédigé par MM. Emile Chasles, Pierre Bos, J. Pinard, Philippon, Salicis, Hippolyte Cocheris, Périgot, Malte-Brun, de Montmahou, Eugène Talbot, etc. Nous pouvons sans crainte recommander cet utile recueil, admis d'ailleurs dans les bibliothèques scolaires, donné en prix dans les lycées et collèges et récompensé à l'exposition universelle de Vienne.

Les hirondelles, ces poétiques messagères du printemps, ont depuis longtemps quitté notre sol hospitalier, à la recherche des beaux jours qui nous fuient. Adieu, parties champêtres, ravissements de l'âme et des yeux ; adieu, promenades solitaires au bord du lac bleu ; nous sommes en hiver !...

Les longues soirées ont recommencé ; c'est donc le moment de faire de la musique et d'interpréter le mélodieux répertoire de Jules Klein : Cerises Pompadour, Fraises au Champagne, Parle de Velours, Lèvres de Feu, Cuir de Russie, Pazza d'Amore, valse, la ravissante mazurka Radis Roses ? Jules Klein-Quadrilles, France Adorée ! marche, à moins que nos aimables lectrices ne préfèrent chanter la mélodie inspirée « Rayons Perdus » ou « Soupir et Baiser », de notre éminent compositeur.

Le succès sans précédent de Jules Klein s'explique facilement : chez lui, la mélodie et l'harmonie s'appuient l'une sur l'autre, sœurs aimantes et inséparables, et de plus, ses valse, mazurkas, polkas, marches ou valse chantées, si gracieuses et si originales, peuvent être exécutées comme morceaux de danse ou de salon, et ne dépassent jamais la force moyenne.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE, est pour une jeune fille ou une jeune mère, le cadeau le plus utile qu'on puisse lui faire. C'est en même temps le plus profitable au donateur, puisqu'en paraissant 52 fois par an, il vient chaque semaine rappeler à l'abonné le souvenir de la personne à qui elle doit cet abonnement.

Publiée par la maison Firmin-Didot, dont le nom est une garantie de la moralité et de la bonne exécution du journal, la Mode illustrée en 16 années d'existence, par l'exactitude et le nombre de ses patrons, par le fini de ses gravures, la clarté des explications, par les conseils éclairés de sa directrice M^{me} EVELINE RAYMOND, conseils s'adressant à toutes les conditions de fortune et toutes les circonstances de la vie, a obtenu un succès sans précédent jusqu'ici.

Essentiellement journal de la famille, ennemi d'un luxe exagéré, rejetant impitoyablement toute annonce et réclame fallacieuse, la Mode illustrée a toujours eu pour but de donner à ses abonnés le goût d'une élégante simplicité renfermées dans les bornes d'une sage économie, et de leur apprendre, par une bonne entente de la vie intérieure, à ne pas se livrer à des dépenses au-dessus de leur position ; c'est ce but moral qui a fait la force et le succès de la Mode illustrée. c'est par là que ce journal doit s'imposer à toutes les familles.

On s'abonne en envoyant un mandat sur le poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT & C^o, 56, rue Jacob, à Paris.

Prix pour les départements :

1^{er} édit. 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; 12 mois, 14 fr. 4^e — avec une gravure coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements.

LE TOUR DU MONDE. — Nouveau journal des Voyages. — Sommaire de la 785^e livraison, (22 janvier 1876). Texte : La Dalmatie, par M. Charles Yriarte. 1874. Texte et dessins inédits. — Treize dessins de Th. Valério, E. Guillaume et E. Grandsire.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LA NATURE, Revue des sciences.

Sommaire du n° 138. — Projet de ferry-bout, pour la traversée de la Manche; par E. Nouet. — L'Éclair et le Macareux de l'Islande; par Dr Ed. Heckel et Kermorant. — La trempe du verre et ses applications (Suite et fin); par Victor de Luynes. — La télégraphie militaire. — Les Merveilles de l'industrie. Les eaux de Paris; par L. Figuier. — Chronique. — Académie des sciences par S. Meunier. — Nouvel appareil de filtration automatique; par M. Stevens.

Revue Scientifique.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 30 (22 JANVIER 1876)

Les origines du feu dans l'humanité, par M. N. Joly. — L'observatoire physique du Pic du Midi, par M. Ch. Sainte-Claire Deville. — Association britannique pour l'avancement des sciences, congrès de Bristol. — Société géologique de France, session extraordinaire de 1875 à Genève et à Chamonix. — Le traitement à domicile des malades pauvres. — Académie des sciences de Paris. — Traité de chimie organique. — Chronique scientifique.

Revue Politique et Littéraire.

SOMMAIRE DU NUMÉRO 30 (22 JANVIER 1875).

L'établissement de la république et la situation extérieure de la France, par M. Anatole Leroy-Beaulieu. — Quinault (Suite et fin); l'opéra, son origine et son histoire, par M. Ch. Lenient. — John Gibson, par Léo Quesnel. — Les mythes des vents, par M. C. F. Keary. — Un récent voyage au Monténégro, par M. Louis Leger. — Causerie littéraire. — La semaine politique.

(On s'abonne au bureau du journal, 17, rue de l'École de médecine, à Paris.)

Chaque journal: Paris. — Six mois: 12 fr. — Un an: 20 fr. — Départements.

Sis mois: 45 fr. — Un an: 25 fr.
Les deux journaux réunis: Paris. — Six mois: 20 fr. — Un an: 36 fr. — Départements. — Six mois: 25 fr. — Un an: 42 fr.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 164^e livraison (22 janvier 1876). — TEXTE: Le bonheur de Françoise, par M^{me} Colomb. — Les causeries du jeudi, par l'oncle Aesleme. — L'Écurial, par R. du Coudray. — Une croisière autour du monde, par Belin de Launay. — A travers la France: Brives, par A. Saint-Paul.

Dessins d'Adrien Marie, Jahandier, Gustave Doré, Riou et Taylor.

Librairie Hachette, boulevard St-Germain, 79, Paris.

LE VOLEUR

Cabinet de lecture universel

Notre nouveau roman. — Le capitaine Satan, par Louis Gallet (suite). — Le roi s'ennuie, par Ponson du Terrail (suite). — La comédie canine, par Xavier Aubryet. — Jeanne d'Arc, par M. Wallon. — Drames de la vie réelle. — Chronique théâtrale, par A. de Balathier-Bragelonne. — Par-ci, par-là. — La neige à Paris et en province. — Gazette judiciaire. — Modes. — Chronique pour rire, par Cham.

Bureau: 30, rue des Saints-Pères, Paris.

AVIS IMPORTANT

50 médecins des hôpitaux de Paris ont constaté que le **Sirop** et la **Pâte de Nafé de Delangrenier**, étaient les pectoraux les plus efficaces

contre les rhumes, grippe, irritations de poitrine, de la gorge et des bronches. Ne contenant ni opium ni morphine, ni codeine; ils peuvent être donnés, sans crainte, aux enfants atteints de toux ou de quelque chose. Dépôts dans les Pharmacies.

MAL DE DENTS. — L'Eau du D^r OMEARA calme à l'instant la plus vive douleur et arrête la carie. Vente dans les Pharmacies.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé de Du Barry de Londres, dite:

REVALESCIÈRE

Vingt-huit ans d'un invariable succès en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. — 80,000 cures annuelles, y compris celles de Madame la Duchesse de Castelluart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies pair d'Angleterre, etc., etc.

N° 19,842: M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, nervosité, insomnies, asthme, toux, flatulents, spasmes et nausées. — N° 46,270: M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 23 ans. — N° 46,210: M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 par jour pendant huit ans. — N° 49,522:

M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie, de la vessie, et des membres, par suite d'excès de la jeunesse.

Cure n° 80,416.

M. le docteur F.-W. Beneke, professeur de médecine à l'Université de Marbourg, dit: « Je n'oublierai jamais que je dois la préservation de la vie d'un de mes enfants à la Revalescière de Du Barry » L'enfant, dans son quatrième mois, souffrait, sans cause apparente, d'une atrophie complète, avec vomissements continus qui résistaient à la diète la plus soignée, à deux nourrices et à tous les traitements de l'art médical. La Revalescière a complètement rétabli sa santé en six semaines de temps. »

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière, en boîtes de 4, 7 et 60 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes de 2 fr. 25; de 576 tasses, 60 fr. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, Paris. — Dépôt à Cahors: Vinet, pharmacien et Bénéch-Bigourdant, épicier.

TAMAR INDIEN GRILLON

Fruit laxatif rafraîchissant contre **CONSTIPATION**, Hémorrhoides, Migraines. Phce 25, r. Grammont, Paris. — Bte 2, 50, Poste 2, 75. Dépôt dans toutes les pharmacies.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Pour tous les articles et extraits non signés, Le propriétaire-gérant A. Layton.

BAYLES JNE

RUE DE LA LIBERTÉ, CAHORS,

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou bien par des verres mal appropriés à leurs yeux, qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de lunettes, de conserves en verre cristal, blancs, colorés, fumés des meilleures fabriques de Paris, verres de rechange pour myopes, et pour presbytes; on trouvera aussi le même assortiment longues-vues, lorgnettes, jumelles de spectacle, lorgnons, pince-nez faces à main, boussoles, loupes, pièces à lire, baromètres, thermomètres, hygromètres, éprouvettes, pèse-liquides en tout genre, alambics pour l'essai des vins, boîtes de mathématiques, graphomètres, décimètres, équerres, niveaux-d'eau et à bulle-d'air, miroirs, jalons, chaînes d'arpenteurs, compte-fils, troussees de voyage, porte-monnaies, porte-feuilles, passe-partout assortis, cannes, gibernes, sacs de fantaisie et de voyage, stéréoscopes, épreuves, groupes et paysages etc., etc.

Bel assortiment de coutellerie fine, de sécateurs, instruments de Chirurgie, bandages et ceintures, confection d'appareils orthopédiques.

ORFÈVRE ET COUVERTS DE LA MAISON CHRISTOFFLE ET RÉARGENTURE. BIJOUTERIE RELIGIEUSE ET ACHAT DE VIEILLES MATIÈRES D'OR ET D'ARGENT.


ARTICLES DE PARIS, TONDEUSES, TOURNE-BROCHES ET RÉPARATIONS. ASSORTIMENT DE REVOLVERS DES FABRIQUES DE LIÈGE.

1876

CALENDRIER

DU DÉPARTEMENT

DU LOT



EN VENTE

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Cahors, imprimerie de A. Layton

AVIS

Une Compagnie d'Assurances à primes fixes demande un Directeur pour Cahors. S'adresser à l'Inspecteur, Hôtel de la Poste.

MAGASIN DE FLEURS ARTIFICIELLES

M^{me} LINON

FLEURISTE

rue du Lycée, à Cahors
Grand assortiment de Bouquets d'Église; Vases en porcelaine; Flambeaux en verre et Fournitures pour fleurs; Papiers de toutes couleurs.
Bouquets de fêtes votives; salons et devant d'auvent brodé or.

8 fois sur 10

les migraines et névralgies sont calmées en quelques minutes par les **Perles d'essence de térébenthine** du docteur CLERTAN.

Si dès la première fois, ce médicament n'agit pas, inutile de persévérer; il soulage de suite ou pas.

Chaque flacon du prix de 2 francs, contient 30 perles, ce qui remet le traitement d'une névralgie ou d'une migraine au prix moyen de 20 centimes.

L'essence de térébenthine, devant être rectifiée avec des soins très spéciaux, se méfier des imitations, et comme garantie d'origine exiger sur chaque flacon la signature CLERTAN. Dépôt à Cahors, pharmacie Vinet, et dans la plupart des pharmacies.



MONTRES
OR ET ARGENT
à
REMOUOIR
et
ÉCHAPPEMENTS
ANCRE,
LIGNE DROITE
et
à CYLINDRE

HORLOGERIE

LAMELLE, FILS,

RUE DE LA LIBERTÉ
à CAHORS

J'ai l'honneur d'informer mes nombreux clients que je vais me consacrer plus spécialement aux réparations concernant l'Horlogerie, et les pièces de précision, Chronomètres et autres. J'ose espérer qu'ils seront satisfaits des travaux confiés à mes soins.

CHAINES
OR, ARGENT
et
DOUBLE
CHAINES
DEUIL
—
CLEFS OR
ET ARGENT
—
PENDULES
à
PARIS & A CAISSA
—
TOURNE-BROCHES
RÉVEILS
ETC.



DRAGES

toniques, Dépuratives, au copahivate de fer et manganesé. Guérison certaine sans injections et sans mercure de toutes les MALADIES SECRÈTES des deux sexes, récentes ou anciennes, blennorrhagies, pertes blanches, maladies de vessie, de matrice, incontinence et rétention d'urine, rétrécissement, maladies de la peau, dartres, rhumatismes, acides, disparaître les maladies résultant d'un vice du sang ou de l'acreté des humeurs. Prix: 4 fr. Expéd^o franco. Paris, pharmacie Fontaine, pl. des-Pères, 9, et les Pharmacies. — On trouve même plus: les DRAGES du docteur ELLÉ, anti-nerveux, qui calment instantanément les NEURALGIES, les migraines, névroses, migraines, palpitations, hystérie, épilepsie. Prix: 5 fr. — Remède nouveau! A Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

MALADIES de POITRINE

PHTHISIE
BRONCHITE, RHUMES
TOUX OPINIÂTES
succès certain, guérison rapide par le
GRESSON B. DUPUY
Remède infailible contre les MALADIES CHRONIQUES; puissant DÉPURATIF végétal du SANG et des HUMEURS. 3-50 Lire la brochure délivrée gratis 3-50

Dépôt à Cahors, chez M. Vinet, pharmacien.

PAPIER WINSI

Remède souverain pour la guérison rapide des Irritations de poitrine, Rhumes, Bronchites, Grippe, Moux de gorge, Rhumatismes, Lombagos, Douleurs, etc. Dans toutes les pharmacies, 1,50 la Boîte de 10 feuilles. Se défier des contrefaçons.

PERLES W. GUYON

Bonbon purgatif, le plus facile à prendre et le plus efficace contre la Constipation, la Bile, les Glaires, les Moux d'estomac, etc. 3 fr. la boîte de 100 perles. Se vend partout.

Le Secret de la Bourse

est envoyé contre 1 fr. 25 en T. P. COMPTOIR DES COUPONS, 10, place de la Bourse, PARIS.

Le Secret de la Bourse

est indispensable à connaître pour faire fructifier les fonds et limiter les pertes à la Bourse.

VICHY

Admission: Paris, 22, boul. Montmartre
PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les aigreurs et digestions difficiles.
SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un Rouleau pour un Bain, pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.
SUCCÈS D'ORGE DE VICHY. Excellent bonbon très-digestif.
Pour éviter les contrefaçons exiger sur tous les produits la marque de **CONTROLE DE L'ÉTAT**
Cahors, chez M. Dulac, pharmacien.

VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE

de l'Abbaye de Fécamp (FRANCE)



AVIS

La célèbre Liqueur BÉNÉDICTINE, si appréciée du public, est l'objet d'imitations nombreuses dont la plupart sont de provenance étrangère. Afin de mettre les consommateurs soucieux de ne boire qu'un produit pur, exquis et essentiellement hygiénique, en garde contre ces contrefaçons détestables au goût et mauvaises à la santé, nous donnons ci-contre le modèle exact de la bouteille recouverte des sceaux et étiquettes de la VÉRITABLE LIQUEUR BÉNÉDICTINE.

Toujours exiger l'étiquette du bas portant la signature du Directeur-Général: A. LEGRAND Aîné.

Entrepôt général à Fécamp (Seine-Inférieure). — France. Se trouve chez les principaux négociants, Epiciers, confiseurs et marchands de comestibles.

TABLEAU DES DISTANCES

nouvellement imprimé et complété jusqu'à ce jour De chaque Commune du Département du Lot aux chefs-lieux du Canton, de l'arrondissement et du Département, dressé en exécution de l'article 93 du règlement du 18 juin 1811. **PRIX: 1 FRANC.**

Chez M. Layton, rue du Lycée, à Cahors.